

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



PLANCHERS D'ÉTAGE POUR BÂTIMENTS TERTIAIRES HORS ERP, CONSTITUÉS D'UN SOLIVAGE EN BOIS MASSIF ET D'UNE DALLE EN PANNEAUX DE BOIS, ET FABRIQUÉS EN FRANCE

Dans la présente FDES, la dalle est modélisée par un panneau OSB de type 3. Ce paramètre est modifiable à l'aide du configurateur DE-bois.fr.

Type de FDES FDES collective (personnalisable sur le configurateur DE-bois.fr)



Fabricants couverts Toute entreprise qui fabrique en France des planchers répondant au cadre de validité

Publication de la FDES 02/06/2022

FDES réalisée par 

à l'initiative de    

financée par 
Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

INTRODUCTION

Avertissement > Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du déclarant. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Déclarant, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter le déclarant.

Le présent document constitue une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

Terminologie > La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (déclaration environnementale de produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (fiche de déclaration environnementale et sanitaire). La FDES est donc une DEP complétée par des informations sanitaires.

Abréviations >

ACV	analyse du cycle de vie
ADP	Abiotic Depletion Potential
CSDND	centre de stockage de déchets non dangereux
DEP	déclaration environnementale de produit
DTU	document technique unifié
EICV	évaluation des impacts du cycle de vie
FDES	fiche de déclaration environnementale et sanitaire
ICV	inventaire de cycle de vie
RCP	règles de catégorie de produits
UF	unité fonctionnelle
UIOM	unité d'incinération d'ordures ménagères

Affichage > Les résultats sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65 E+02 se lit 1,65 × 10².
des résultats

Précaution d'utilisation La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, les quantités de matière exclues sont les mêmes, les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclarant > Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (CODIFAB), 120 avenue Ledru Rollin 75011 Paris.

Contact : Émilie FERCHAUD (ferchaud@codifab.fr).

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr.

Type de FDES > FDES collective (personnalisable sur le configurateur DE-bois.fr).

Périmètre > « Du berceau à la tombe » (modules du cycle de vie A1 à C4 + D).

Produits couverts > Les produits couverts par la présente FDES sont ceux remplissant l'ensemble des conditions présentées dans les sections « Description du produit » (ci-dessous) et « Cadre de validité de la FDES » (à la fin de la FDES). Les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les fabricants français de produits répondant au cadre de validité.

Programme > La présente FDES a été vérifiée selon le programme de vérification INIES (www.inies.fr).
de vérification



Numéro > 20220530085
d'enregistrement

Opérateur > Agence française de normalisation (AFNOR), 11 rue Francis de Pressensé 93210 La Plaine Saint-Denis.
du programme

Démonstration > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.
de la vérification

Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne externe

Vérificateur tierce partie :
Naeem ADIBI (n.adibi@weloop.org).

Date de publication > 02/06/2022

Terme de validité > 02/06/2027

DESCRIPTION DU PRODUIT

Identification et description du produit > Le produit objet de la présente FDES est un plancher d'étage pour bâtiment tertiaire hors ERP, constitué d'un solivage en bois massif et d'une dalle en panneaux de bois, et fabriqué en France.

Unité fonctionnelle > Assurer la fonction de plancher d'étage, permettant des charges d'exploitation de 250 kg/m² et une portée de 7,2 m, sur une surface d'1 m² (hors trémies) et pendant une durée de vie de 100 ans.

Autres caractéristiques > -

Preuves d'aptitude à l'usage > La mise en œuvre est conforme au DTU 51.3 "Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois".

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

Principaux composants et emballages > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé.

Composant	Masse (kg / UF)	Volume (m ³ / UF)
Plancher mis en œuvre	38,465	0,076
Composants du plancher	38,295	0,076
- Panneaux OSB3 (25 mm) *	15,400	0,025
- Bois massif (humidité 15% sur sec)	4,084	0,009
- Bois lamellé (humidité 15% sur sec)	18,811	0,042
Accessoires d'installation	0,170	
- Pointes et vis de fixation	0,170	
Emballages	0,000	
dont feuillets et bâches en polyéthylène	0,000	

* Le type de panneau mis en œuvre pour la dalle de plancher est modifiable gratuitement à l'aide du configurateur DE-bois, accessible à l'adresse suivante : <https://de-bois.fr>

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

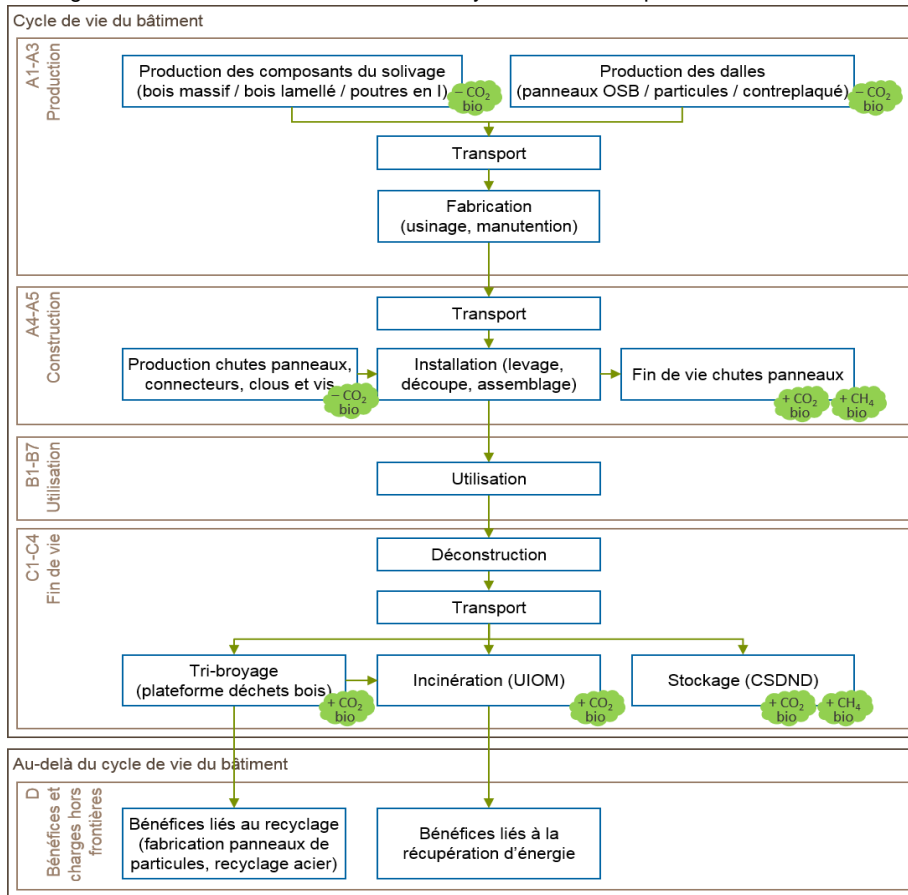
Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100 ans
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	Les bois massifs structuraux font l'objet d'un marquage CE selon la norme harmonisée NF EN 14081 et les panneaux OSB sont conformes à la norme NF EN 300.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU 51.3 "Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois".
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Conforme au DTU 51.3 "Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois".
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Sans objet
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Les composants du solivage sont traités par trempage pour une classe d'emploi 2. Les panneaux OSB 3 mis en œuvre sont compatibles avec un usage en classe de service 2 (milieu humide).
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Les charges d'exploitation considérées sont celles correspondant à la catégorie d'usage "B - Bureaux" de l'Eurocode 1.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Aucune

Stockage de carbone et contenu biosourcé > Le tableau suivant présente des informations environnementales complémentaires sur la quantité de carbone stockée par le produit et sur son contenu biosourcé.

Paramètre	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	17,5 kg C / UF
Durée de stockage	100 ans
Contribution à l'atténuation du changement climatique liée au stockage temporaire de carbone (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	-54,7 kg CO ₂ éq. / UF
Masse de matière biosourcée	37,7 kg / UF

MÉTHODE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Diagramme des processus de l'ACV > Le diagramme suivant décrit les frontières du cycle de vie et les processus inclus dans les différents modules.



RCP utilisées > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Frontières du système > Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier concernant les principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et de « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets). Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le diagramme du cycle de vie.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières : éclairage du site de fabrication, transport des employés, fabrication et maintenance de l'outil de production et des systèmes de transport (toutefois certaines données génériques ont été incluses avec les contributions des infrastructures).

Règle de coupure > Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire). Les flux non remontés pour la présente FDES sont les suivants :

- transport et fin de vie des déchets d'intrants auxiliaires (huile de coupe, lubrifiant machines, outils métalliques).

Allocations > Les règles d'affectation fixées par NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485:2014 ont été respectées :

- affectation évitée tant que possible ;
- affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

En particulier, dans le cas où le fabricant fabrique sur le même site d'autres produits que ceux faisant l'objet de la présente FDES, et que les flux ne peuvent être séparés (un seul compteur électrique, bennes à déchets communes...), les affectations des processus des étapes A1 à A3 concernés peuvent être réalisées ainsi :

- affectations fondées sur la valeur économique des différents produits (consommation d'électricité, transports internes et manutention, production transport et fin de vie des déchets des intrants auxiliaires) ;
- pas d'affectation car séparation des flux aisée (production et approvisionnement des composants, fin de vie des chutes des composants, production et approvisionnement des emballages).

Représentativité > Les données d'ICV spécifiques sont issues de données collectées auprès des membres de l'UICB, de la FFB et de la CAPEB. Elles sont représentatives de produits conformes à la section « Description du produit » (ci-dessus), fabriqués en France en 2019 pour le marché français.

Les données d'ICV génériques utilisées sont issues de la base de données Ecoinvent v3.7.1 ("cut-off"), dont la mise à jour date de 2020. Elles correspondent à des processus se déroulant en France, en Europe ou dans le Monde, la donnée la plus précise ayant été privilégiée, et des ajustements ayant été réalisés si nécessaire.

PARAMÈTRES ENVIRONNEMENTAUX ISSUS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

		A1-A3	A4-A5			B							C					A-C	D	
		Production	Construction			Utilisation							Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières	
		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B1-B7	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux																				
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-5,28E+01	1,96E-01	1,30E+00	1,50E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,37E-01	3,70E+01	2,04E+01	5,77E+01	6,42E+00	-1,19E+01
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	1,48E-06	3,73E-08	1,84E-07	2,21E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,65E-08	4,68E-08	3,86E-08	1,22E-07	1,83E-06	-1,26E-06
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	5,82E-02	4,05E-04	8,29E-03	8,69E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-03	2,77E-03	2,85E-03	6,95E-03	7,39E-02	-2,94E-02
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	1,39E-02	5,43E-05	1,58E-03	1,63E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,98E-04	5,85E-04	7,09E-04	1,59E-03	1,71E-02	-4,56E-04
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	5,00E-03	2,31E-05	5,06E-04	5,29E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,84E-05	7,77E-05	9,69E-04	1,09E-03	6,61E-03	-1,58E-03
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	6,30E-06	4,77E-10	6,96E-05	6,96E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,52E-07	4,38E-07	2,85E-07	9,75E-07	7,69E-05	-5,10E-06
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	1,89E+02	3,07E+00	2,47E+01	2,78E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,51E+00	5,67E+00	2,54E+00	1,17E+01	2,29E+02	-1,72E+02
Pollution de l'air	m ³ / UF	2,02E+03	1,53E+01	2,89E+02	3,05E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,73E+01	4,61E+01	1,15E+02	1,78E+02	2,50E+03	-2,59E+02
Pollution de l'eau	m ³ / UF	5,25E+00	6,04E-02	8,21E-01	8,82E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,71E-02	1,73E-01	1,26E-01	3,76E-01	6,51E+00	-8,42E-01
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources																				
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	5,31E+02	8,48E-03	1,66E+01	1,66E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,27E-02	4,20E-02	1,66E+02	1,66E+02	7,14E+02	7,81E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	6,30E+02	0,00E+00	3,43E+00	3,43E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-3,73E+02	-1,66E+02	-5,39E+02	9,50E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	1,16E+03	8,48E-03	2,00E+01	2,00E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,27E-02	-3,73E+02	3,47E-02	-3,72E+02	8,09E+02	7,81E+01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	2,94E+02	3,09E+00	3,00E+01	3,31E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,62E+00	5,85E+00	6,72E+00	1,62E+01	3,43E+02	-2,23E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	1,51E+01	0,00E+00	2,04E-01	2,04E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-8,67E+00	-3,86E+00	-1,25E+01	2,80E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	3,09E+02	3,09E+00	3,02E+01	3,33E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,62E+00	-2,82E+00	2,85E+00	3,66E+00	3,46E+02	-2,23E+02
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	8,38E-02	3,01E-04	6,78E-03	7,08E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,16E-04	7,28E-04	1,31E-02	1,43E-02	1,05E-01	-3,34E-02

		A1-A3 Production		A4-A5 Construction			B Utilisation							C Fin de vie					A-C Cycle de vie	D Bénéfices et charges hors frontières
		A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	A4 Transport	A5 Installation	A4-A5 Sous-total	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	B1-B7 Sous-total	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	C1-C4 Sous-total	A-C Sous-total	D Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les déchets																				
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	1,68E-01	9,31E-05	1,03E-01	1,03E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,24E-03	6,97E-03	1,01E-01	1,09E-01	3,80E-01	-1,34E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	1,49E+00	1,87E-03	2,29E+00	2,30E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-02	1,78E-02	7,40E+00	7,43E+00	1,12E+01	-1,90E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	2,07E-03	2,10E-05	1,34E-04	1,55E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,45E-06	2,33E-06	1,08E-05	1,46E-05	2,24E-03	-7,26E-04
Paramètres décrivant les flux sortants																				
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	-6,76E-01	0,00E+00	1,34E+00	1,34E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,50E+01	2,71E-04	2,50E+01	2,57E+01	6,31E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF	0,00E+00	0,00E+00	1,78E+00	1,78E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,31E+01	3,31E+01	3,49E+01	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF	0,00E+00	0,00E+00	2,57E-01	2,57E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,78E+00	4,78E+00	5,04E+00	0,00E+00

SCÉNARIOS ET INFORMATIONS TECHNIQUES ADDITIONNELLES

Le tableau suivant présente les scénarios et informations techniques additionnelles utilisés pour modéliser le cycle de vie du produit.

	Paramètre	Valeur
A4 Transport > jusqu'au site de construction	Véhicule et carburant utilisé	Poids lourd à moteur diesel
	Distance entre le fabricant et le chantier	115 km
A5 Installation > dans le bâtiment	Taux de chute à l'installation	- Dalles de plancher : 12% (scénario de fin de vie identique au scénario de fin de vie des composants bois du produit)
	Consommations d'énergies pour l'installation	- Fioul léger : 0,1 l / UF - Électricité : 0,06 kWh / UF
	Consommations de matières pour l'installation	- Connecteurs métalliques : 0 kg / UF - Pointes de fixation du solivage : 0,1 kg / UF - Vis de fixation des dalles : 0,07 kg / UF
B2 Maintenance >	Processus de maintenance	Aucun processus de maintenance n'est requis.
B3-B5 Réparation, > remplacement, réhabilitation	Processus de réparation, remplacement et réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.
B6-B7 Utilisation > relative au fonctionnement du bâtiment	Utilisation d'énergie et d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.
C1 Déconstruction >	Consommation d'électricité pour le démontage	Aucun impact n'a été associé à la déconstruction.
C2 Transport > des déchets	Véhicule et carburant utilisé	Poids lourd à moteur diesel
	Distance entre chantier et centre de tri	75 km
	Paramètre	Valeur
C3 Traitement > des déchets en vue du recyclage	Scénario de fin de vie	Conformément au programme de vérification INIES, le scénario considéré pour le bois est le scénario moyen français de la fin de vie des produits bois de la construction (DHUP / CODIFAB / FBF / CSTB / FCBA, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois, 2012) : 67,3% d'envoi en plateforme de traitement pour recyclage bois (dont 85% d'achat comme matière première secondaire par les usines de panneaux de particules bois et 15% de fines de broyage incinérées en UIOM), 17,3% de stockage en CSDND et 15,4% d'incinération avec récupération d'énergie en UIOM.
		Le scénario considéré pour l'acier est le scénario moyen européen pour les éléments internes légers en acier du bâtiment (JRC, 2018) : 94% de recyclage et 6% de stockage.
C4 Élimination > des déchets	Recyclage	- Bois et panneaux : 21,9 kg / UF - Acier : 0,2 kg / UF
	Incinération avec valorisation énergétique	- Bois et panneaux : 9,8 kg / UF (rendement : 60%)
	Stockage	- Bois et panneaux : 6,6 kg / UF (dégradation du bois : 15%, carbone réémis à 50% sous forme de CO ₂ et à 50% sous forme de CH ₄ , 70% du CH ₄ brûlé) - Acier : 0 kg / UF
D Potentiel > de réutilisation, récupération, recyclage	Bénéfices liés au recyclage du bois	Pour le bois recyclé fin de vie : $MS_{val} \times R \times (IS_{val} - IV_{val})$, avec : - R : rendement de l'opération de recyclage - IS _{val} : transport vers fabricant de panneaux, broyage complémentaire et séchage - IV _{val} : sylviculture, exploitation forestière, transport des rondins, broyage en particules et séchage.
	Bénéfices liés au recyclage de l'acier	Pour l'acier recyclé fin de vie : $MS_{val} \times R \times (IS_{val} - IV_{val})$, avec : - R : rendement de l'opération de recyclage (98 %) - IS _{val} : transport vers le recycleur (aciérie avec four électrique), production d'acier secondaire - IV _{val} : production d'acier primaire 100 % minerai de fer sans ajout de ferrailles. Pour l'acier recyclé entrant : - $MS \times (IS - IV)$, avec : - IS : idem IS _{val} - IV : idem IV _{val} .
	Bénéfices liés à la valorisation énergétique du bois incinéré	$MS_{val} \times (IS_{val} - IV_{val} \times PCIS_{val} \times RE_{val})$, avec : - IS _{val} : production de chaleur à partir du stock - IV _{val} : production de chaleur substituée (charbon, gaz, fioul).

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'ÉTAPE D'UTILISATION : CONTRIBUTION DU PRODUIT À LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS, ET RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU

En complément des informations requises par la norme NF EN 15804+A1, le tableau suivant présente des informations additionnelles exigées par le complément national NF EN 15804/CN sur la contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments ainsi que le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.

	Paramètre	Valeur
Contribution > du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	Confort hygrothermique	Aucun essai n'a été réalisé.
	Confort acoustique	Aucun essai n'a été réalisé.
	Confort visuel	Aucun essai n'a été réalisé.
	Confort olfactif	Aucun essai n'a été réalisé.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.
B1 Utilisation > du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Les planchers ne sont pas en contact avec l'air intérieur et ne sont pas concernés par l'étiquetage des produits de construction et de décoration sur leurs émissions de polluants volatils (décret n°2011-321 du 23 mars 2011).
	Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Aucun essai n'a été réalisé.
	Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
	Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Aucun essai n'a été réalisé.
	Émissions dans l'eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
	Émissions dans les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car le produit n'est en contact ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, les eaux de surface ou la nappe phréatique.
	Émissions dans le sol	Aucun essai n'a été réalisé.

CADRE DE VALIDITÉ ENVIRONNEMENTALE (VARIABILITÉ)

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN, à partir d'analyses de gravité et de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation ACV.

Ces analyses ont été réalisées pour les indicateurs témoins suivants :

- potentiel de réchauffement global ;
- utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières ;
- déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

La présente FDES couvre les produits remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- produit type : les produits pouvant utiliser la présente FDES doivent être conformes à la section « Description du produit » ;
- ayants droits : les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les fabricants français de produits répondant au présent cadre de validité ;
- déclaration de contenu : les produits pouvant utiliser la présente FDES ne contiennent pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH ;
- paramètres sensibles : afin de respecter le domaine de validité environnementale défini ci-dessus, les paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés du cycle de vie du produit doivent respecter les plages de variation présentées dans le tableau suivant.

	Paramètre	Valeur
A1-A3 Production >	Site de fabrication - Consommation d'électricité	Maximum 10 kWh / UF
	Dalle de plancher - Type de panneau *	Panneaux OSB3 (25 mm)

* Le type de panneau mis en œuvre pour la dalle de plancher est modifiable gratuitement à l'aide du configurateur DE-bois, accessible à l'adresse suivante : <https://de-bois.fr>